

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 06 SEPTEMBRE 2016 – PV 306

Présent : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

SAISON 2016-2017 REUNION D'AVANT-SAISON

La réunion d'avant-saison est prévue **jeudi 08 septembre 2016 à 19h00** au siège du District. La **participation** d'un représentant (au moins) **de chaque équipe** est nécessaire pour le bon déroulement de nos compétitions. Préparez vos questions pour les intervenants des commissions règlements, arbitrage, discipline ou appel.

FOOTCLUBS – LICENCES – ENGAGEMENTS

Dirigeants de club, les licences de vos équipes ne seront délivrées qu'après validation des membres du bureau.

Extrait du Compte-rendu de l'AG du 03/07/2015 (additif PV 253) : *La prise en compte des inscriptions ne se fera que si le nombre de licenciés ayant leur licence **enregistrée** à la ligue avec tous les documents prévus est suffisant (8 minimum par équipe inscrite). Toute équipe inscrite et qui n'aura pas le nombre voulu de licences sera incorporée dans une poule mais sera exempt. Un courrier sera envoyé au président du club. **Si après la 3^{ème} journée de match, le club n'est pas à jour de licenciés : exclusion de toutes les compétitions.***

INFORMATIONS

- Les demandes de licences (LRAF) et les engagements dans les différentes compétitions foot entreprise (DIF) sont accessibles (sous réserve d'être à jour de sa trésorerie).
- Clubs dont la situation auprès de la Ligue Rhône-Alpes n'est pas régularisée : licences bloquées.
- Clubs dont la situation auprès du District de l'Isère n'est pas régularisée : engagements bloqués.